

Sophie-Déséglise

La **fondation Sophie-Déséglise**, installée rue du Simplon dans le 18^e arrondissement de Paris, doit sa création aux bienfaits de madame Boivin née Déséglise. Son legs fait à l'Assistance publique et l'acte du 8 novembre 1910 par lequel l'administration accepte sa mise en exécution aboutissent à la construction d'un hospice.

L'œuvre, gérée depuis l'année 1924 par le bureau de bienfaisance du 18^e arrondissement, ne s'apparente pas à un établissement hospitalier commun mais à un immeuble d'habitation. D'une capacité d'accueil de 10 lits, la fondation Déséglise est exclusivement réservée aux femmes nécessiteuses : les pensionnaires admises selon des critères d'âge et de résidence y demeurent gratuitement. Les chambres mises à leur disposition ont la particularité d'être non meublées. Pour cette raison, l'administration exige que les titulaires du logement à la fondation Sophie-Déséglise justifient de petites ressources pour subvenir à leurs besoins matériels, vestimentaires et alimentaires.

Fonds d'archives

Administration des bureaux de bienfaisance

- Gestion, 1880-1927 (794FOSS/1 ; 804FOSS/73 - 804FOSS/84).

Dons et legs

- Dossier du legs de Madame Sophie Déséglise née Boivin, 1910-1921 (396W/6).

Personnel

- État successif des directeurs d'établissement et des secrétaires, trésoriers des bureaux de bienfaisance et répertoire par bureau de bienfaisance, 1921-1922 (649FOSS/35).
- État du personnel des bureaux de bienfaisance, 1900-1931 (307FOSS ; 669FOSS).

Domaine

- Rue de Clignancourt / rue Simplon : plan, s.d. (1072W/809).